

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 24 août au 28 août 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

### Faits marquants

- ❖ **Régional** : Dangote ouvre 30 % du capital de sa raffinerie kényane à l'Afrique de l'Est
- ❖ **Éthiopie** : L'OCC valide l'accord de restructuration de l'euro-obligation
- ❖ **Tanzanie** : Inauguration du barrage hydroélectrique Julius Nyerere

#### LE CHIFFRE A RETENIR

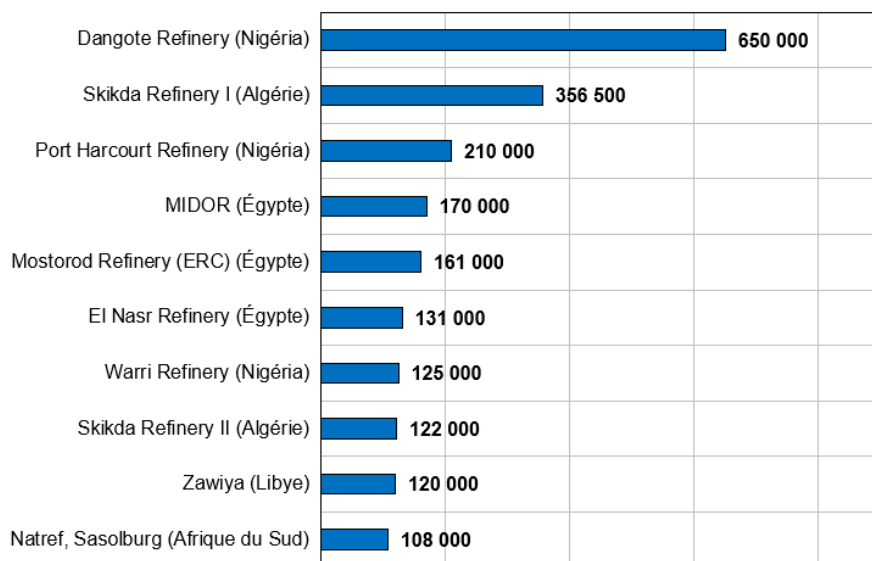
## 2 115 MW

**TANZANIE** : CAPACITÉ INSTALLÉE DU BARRAGE  
JULIUS NYERERE, SOIT LE 3<sup>e</sup> PLUS GRANDE  
CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'AFRIQUE EN  
PUISSANCE INSTALLÉE

### Le graphique de la semaine

#### Afrique : dix plus grandes raffineries de pétrole

- en capacité, en barils par jour -



Les capacités africaines de raffinage restent concentrées hors de la zone AEOI, principalement au Nigéria, en Algérie et en Égypte. À l'inverse, l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien ne disposent aujourd'hui d'aucune raffinerie de taille comparable et restent largement dépendants des importations de produits pétroliers raffinés. Au Soudan du Sud, la raffinerie de Bentiu (10 000 b/j) demeure de taille limitée, tandis qu'au Soudan, la raffinerie d'al-Jaili (100 000 b/j), fortement endommagée par le conflit déclenché en 2023, nécessite d'importants travaux de réhabilitation. Cette géographie pourrait toutefois évoluer avec plusieurs projets, au premier rang desquels celui annoncé par Dangote à Lamu, au Kenya : estimé à 16 Md USD pour une capacité cible de 700 000 b/j, il se placerait, s'il se concrétise, au niveau des plus grandes raffineries africaines. À Tanga, en Tanzanie, un projet de hub énergétique régional incluant du raffinage est également porté par TPDC, UNOC et Vitol. D'autres projets, de moindre ampleur, sont en développement dans la région : Gode en Éthiopie (70 000 b/j) et Kabaale en Ouganda (60 000 b/j).

## REGIONAL

### Dangote ouvre 30 % du capital de sa raffinerie kényane à l'Afrique de l'Est

Aliko Dangote, président du groupe nigérian Dangote, propose aux États d'Afrique de l'Est une participation conjointe de 30 % au capital de la raffinerie qu'il prévoit de construire à Lamu, sur la côte kényane. Le Kenya envisage une prise de participation de 10 %, soit environ 500 M USD ; l'Éthiopie a manifesté son intérêt et le Rwanda a confirmé des discussions préliminaires sur une éventuelle entrée au capital. La participation régionale cumulée s'élèverait à environ 1,5 Md USD. Le coût du projet est estimé à 16 Md USD et jusqu'à 20 Md USD en incluant les infrastructures portuaires et pétrochimiques associées. Le financement prévu repose sur 30 % de fonds propres et 70 % de dette, soit une tranche en fonds propres d'environ 4,8 Md USD : la participation régionale représenterait donc près de 9 % du coût total du projet. La raffinerie traiterait 700 000 barils par jour (b/j), au-dessus de la demande régionale estimée à 450 000 b/j. Le lancement des travaux est prévu en septembre 2026, pour une durée de construction de trois à cinq ans.

## BURUNDI

### Lancement d'une facilité de crédit de 300 Md BIF en faveur de secteur agricole

Le Burundi a lancé, le 21 août 2026, une facilité de crédit de 300 Md BIF (100,5 M USD), distribuée par CRDB Bank Burundi, afin de financer à un taux annuel de 5 % les activités agricoles et d'élevage, ainsi que la transformation et l'acquisition d'équipements. Le dispositif cible un secteur qui représente près de 40 % du PIB et emploie 84 % de la population active. Son lancement intervient dans un contexte d'éviction croissante du crédit privé par le financement de l'État : selon le FMI, le crédit au secteur privé est passé d'environ 41 % du PIB en 2023-2024 à 35 % en 2025, tandis que les titres publics occupent une part croissante des bilans bancaires. À titre de comparaison, les 300 Md BIF mobilisés par la nouvelle facilité représentent environ 3,6 % de l'encours total de crédit au secteur privé estimé pour 2026.

## COMORES

### Publication d'un rapport de la Banque mondiale sur l'économie bleue

Dans son rapport publié le 13 août 2026 « Défis et Opportunités du Développement de L'économie Bleue aux Comores », la Banque mondiale rappelle que Les Comores disposent d'un important potentiel marin et côtier, qui est essentiel pour l'économie, l'alimentation, l'emploi et la résilience climatique du pays. Cependant, l'économie bleue aux Comores fait face à de nombreux défis, principalement la surpêche, la dégradation des écosystèmes, la mauvaise gestion des déchets, l'impact du changement climatique et le manque de financements durables. Le rapport souligne, par ailleurs, des opportunités importantes, notamment la restauration des mangroves et récifs, la pêche durable, l'aquaculture/mariculture, ainsi que les futurs marchés du carbone bleu et de la biodiversité. Pour mettre à profit ces opportunités, le rapport recommande d'améliorer la coordination nationale et la gouvernance communautaire, les capacités techniques et les financements innovants, afin de développer une économie bleue inclusive et durable.

## DJIBOUTI

### Amorçement d'une coopération avec les États-Unis dans le nucléaire civil

Djibouti et les États-Unis ont posé, le 21 août à Accra (Ghana), les bases d'un partenariat dans le domaine du nucléaire civil, à l'occasion d'un entretien entre le ministre de l'Énergie et une délégation du Département étasunien de l'Énergie. Les discussions ont porté sur le transfert de technologies et d'expertise, notamment les petits réacteurs modulaires (SMR), ainsi que sur la formation de personnels et la mise en place d'un cadre réglementaire adapté. Djibouti souhaite explorer le nucléaire civil pour produire une électricité décarbonée et dessaler l'eau de mer, afin de renforcer sa sécurité énergétique, diversifier son mix électrique et soutenir son développement industriel. Les deux parties ont convenu de poursuivre les échanges en vue d'établir une feuille de route pour un éventuel déploiement à l'horizon 2035.

#### **Djibouti maintient une croissance solide malgré des contraintes de financement**

L'économie djiboutienne a enregistré une croissance de +6,7 % en 2025, après +6,8 % en 2024, selon le rapport pays 2026 de la Banque africaine de développement (BAfD). La croissance devrait se maintenir en 2027, soutenue par les investissements et les échanges, mais resterait exposée aux tensions géopolitiques et au durcissement des conditions financières internationales qui renchérit le coût des emprunts. L'inflation a par ailleurs diminué à -0,3 % en 2025, notamment sous l'effet de la baisse des prix alimentaires et énergétiques mondiaux. La BAfD estime toutefois que la mobilisation accrue des recettes fiscales constitue le principal enjeu pour financer durablement le développement du pays. Cependant, avec une économie informelle importante, la collecte des recettes fiscales pose un défi. La BAfD recommande ainsi d'élargir l'assiette fiscale, de digitaliser l'administration fiscale et de développer les PPP et les financements verts.

## ÉTHIOPIE

#### **L'OCC valide l'accord de restructuration de l'euro-obligation de 1 Md USD**

Cette avancée fait suite à l'accord de principe conclu le 29 juin 2026 entre l'Éthiopie et les détenteurs privés de son euro-obligation de 1 Md USD. Les nouvelles modalités de restructuration ont désormais été jugées conformes au principe de « comparabilité de traitement » par le Comité des créanciers officiels (OCC), ouvrant la voie à leur mise en œuvre. Un premier accord avait été rejeté par l'OCC en janvier 2026, au motif que l'effort consenti par les créanciers privés était insuffisant au regard de celui des créanciers publics. Le nouvel accord prévoit notamment l'émission d'une obligation de 880 M USD ainsi qu'un « New Money Warrant », donnant aux créanciers la possibilité de souscrire à de futures émissions obligataires éthiopiennes. Tout en donnant son aval, l'OCC souligne que l'allègement consenti par les créanciers privés demeure relativement limité et indique qu'il en suivra la mise en œuvre. La finalisation de la documentation juridique et des modalités d'échange constitue désormais la dernière étape vers la restructuration de l'euro-obligation et la sortie du défaut de l'Éthiopie sur ce titre.

#### **Signature d'accords commerciaux avec des entreprises chinoises**

Lors du forum d'affaires Éthiopie-Chine organisé à Addis Abeba en août 2026, des entreprises éthiopiennes et chinoises ont signé des accords commerciaux s'élevant à plus de 340 M USD. Les signataires éthiopiens, dont le nombre s'élève à plus de 40, sont engagés dans les secteurs du café, du soja, des cuirs et peaux et du sésame. Le directeur général adjoint du département du Commerce extérieur chinois a assuré que l'Éthiopie était parmi les pays prioritaires dans la région pour la Chine en matière de commerce extérieur et d'investissement. Ces accords illustrent également les efforts du gouvernement éthiopien pour diversifier ses marchés d'exportation et rétablir les déséquilibres commerciaux.

#### **Nouvelle adjudication de 500 M USD par la banque centrale éthiopienne**

Le 20 août 2026, la Banque centrale éthiopienne (NBE) a organisé une adjudication spéciale de devises étrangères s'élevant à 500 M USD. Cette proposition n'a couvert que 70,4 % de la demande des banques commerciales qui s'élevait à 710,10 M USD. 22 banques ont participé à l'opération et 21 ont obtenu des allocations. Le montant proposé est quatre fois supérieur aux 125 M USD proposés lors de l'adjudication du 12 août. Le taux moyen pondéré s'est établi à 160,2 ETB pour un dollar contre 161,8 lors de la précédente. Ces adjudications s'inscrivent dans le cadre de la libéralisation du marché des changes décidée en 2024 lors de la signature de l'accord avec le FMI, et visent à améliorer l'accès aux devises pour le secteur privé.

## KENYA

#### **Nouvelles subventions sur les engrais et les semences de maïs**

Le 24 août 2026, le ministère kényan de l'Agriculture a annoncé une subvention de 20 % sur les engrais, ramenant le prix d'un sac de 50 kg de 2 500 à 2 000 KES, ainsi qu'une subvention de 50 % sur les semences de maïs certifiées, faisant passer le prix payé par l'agriculteur de 300 à 150 KES/kg. Cette dernière mesure vise environ 40 millions de kg, soit une dépense publique estimée à 6 Md de KES (46,4 M USD). Ces mesures s'inscrivent dans une

réorientation de la politique agricole, des subventions à la consommation vers des subventions à la production, afin de réduire le coût des intrants et de soutenir la production agricole. Le prix des engrais, qui s'élevait à environ 7 500 KES le sac avant le lancement du Programme national de subvention des engrais en 2022, était retombé à 2 500 KES et devrait baisser à 2 000 KES, soit une réduction cumulée de plus de -73 %.

#### Projet de loi sur les zones économiques

Le Kenya a publié le 2 juillet 2026 le projet de loi sur les zones économiques ([\*Kenya Economic Zones Bill, 2026\*](#)), qui propose un cadre juridique unifié pour les zones économiques spéciales (ZES) et les zones franches d'exportation (ZFE), aujourd'hui régies par deux lois distinctes. Le texte prévoit la création d'une autorité des zones économiques du Kenya (*Kenya Economic Zones Authority, KEZA*), qui absorberait le personnel, les actifs et le passif de l'autorité des zones économiques spéciales (SEZA) et de l'autorité des zones franches d'exportation (EPZA), dont les lois fondatrices seraient abrogées. Les licences seraient valables au minimum dix ans, avec un seuil d'investissement de 5 Md KES (38,6 M USD), la KEZA étant habilitée à définir les critères et seuils applicables aux ZES et ZFE. Les entreprises en ZES pourraient écouler jusqu'à 100 % de leur production sur le territoire douanier, contre 20 % pour les ZFE, sous réserve de la réglementation douanière de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Cet écart devrait susciter des réserves des industriels locaux. Le texte consolide le régime de licences (suspension, révocation, registre). Il en est à sa première lecture.

#### SUN Mobility lance son réseau d'échange de batteries pour véhicules électriques

Le 25 août 2026, l'entreprise indienne d'infrastructures pour véhicules électriques (VE) SUN Mobility a lancé au Kenya son écosystème d'échange de batteries à architecture ouverte, faisant du pays le point de départ de son déploiement à l'échelle africaine. Trente-cinq stations sont opérationnelles à Nairobi et Mombasa. Elles desservent motos et scooters électriques, tuk-tuks à passagers et trois-roues de fret issus de plus de dix constructeurs, dont Piaggio, VMoto et Fika Mobility. L'architecture ouverte dispense les constructeurs de développer leur propre infrastructure d'échange. SUN Mobility

estime les économies à 20 % par rapport aux véhicules thermiques pour 100 km par jour, et jusqu'à 35 % à 150 km. Le modèle s'appuie sur la plateforme indienne, qui alimente 125 000 véhicules via 2 000 stations dans 25 villes. Un partenariat avec le distributeur de carburants Vivo Energy étend le réseau à 4 200 stations-service sous enseignes Shell et Engen dans 29 pays africains. SUN Mobility vise 160 000 véhicules et 2 500 stations en Afrique d'ici cinq ans.

#### Suspension judiciaire de l'assurance santé obligatoire à l'entrée du territoire

Le 25 août, la Haute Cour de Marsabit a suspendu la mise en œuvre et l'application d'un avis publié au Journal officiel imposant aux visiteurs étrangers entrant au Kenya de disposer d'une assurance santé voyage d'au moins 50 000 USD. Le juge a reconnu le caractère urgent de l'affaire, l'examen de la requête étant fixé au 16 septembre 2026. Publié le 30 juillet 2026 par le ministère de la Santé en application de la loi de 2023 sur l'assurance santé sociale (*Social Health Insurance Act, 2023*), l'avis fixe une couverture minimale de 25 000 USD pour le transport médical d'urgence, 20 000 USD pour les frais médicaux, 5 000 USD pour le rapatriement des dépouilles mortelles, 1 000 USD pour les soins de santé mentale et 300 USD pour les médicaments prescrits. Les polices devront être émises par des assureurs agréés conformément à la législation kényane sur les assurances.

## MADAGASCAR

#### Mise en fonction du premier parc éolien de Madagascar par QMM

Le premier parc éolien de Madagascar est opérationnel depuis quelques semaines à Fort Dauphin (Taolagnaro) dans le sud-est du pays. Développé par QIT Madagascar Minerais (QMM), dans le cadre de son programme « Mine Durable », en partenariat avec Cross Boundary Energy (CBE) ; ce parc compte 19 éoliennes pour une puissance installée de 16 MW. Ce projet s'articule avec la centrale solaire de QMM, pour constituer une centrale hybride d'une capacité totale de 30 MW, disposant par ailleurs d'une capacité de stockage de 16 MWh. L'électricité ainsi produite couvre les besoins du site minier de QMM. Une part est par ailleurs réinjectée dans le réseau local de l'agence

nationale de l'eau et de l'électricité (JIRAMA) pour alimenter la ville de Fort Dauphin. Le projet vise à renforcer la stabilité de l'approvisionnement énergétique de l'ensemble du secteur économique de la région d'Anosy.

#### La BADEA envisage un nouveau financement pour la réhabilitation de la RN5

La mission de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), qui s'est déroulée à Tananarive du 17 au 20 août 2026, avait pour principal objectif d'évaluer le projet de réhabilitation du tronçon Vahibe–Mananara-Nord de la RN5, ou « Route du Soleil ». La réhabilitation du premier tronçon Soanierana-Ivongo – Vahibe (76,5 km) à l'Est de Madagascar, financée à hauteur de 10 M USD par la BADEA sur les 76 M USD de coût total, avance avec 83,5 % des travaux réalisés. Le coût du second tronçon Vahibe-Mananara Nord est estimée à 147,4 M USD. La contribution de la BADEA pourrait être de l'ordre de 40 M USD. Cette réhabilitation devrait améliorer la circulation des personnes et des marchandises et soutenir l'économie des régions Analanjirofo et Ambatosoa, notamment les filières vanille, girofle, café et litchi. La délégation a par ailleurs échangé avec le ministre malgache de l'économie et des finances, qui privilégie des financements concessionnels, sur les priorités en matière d'infrastructures et d'autres projets prioritaires, notamment dans l'agriculture, l'énergie et les infrastructures routières.

## MAURICE

#### Renforcement de la coopération avec l'Inde en matière de transition énergétique

Le ministre mauricien de l'Énergie, Patrick Assirvaden, a rencontré son homologue indien, Hardeep Singh Puri, le 21 août pour renforcer la coopération énergétique entre Maurice et l'Inde. Les discussions ont porté sur le développement des biocarburants afin de réduire de 15 % la dépendance de Maurice au charbon et au fioul lourd, soit une réduction possible de 0,8 à 1,2 million de tonnes de CO<sub>2</sub>. Les discussions ont également porté sur trois projets : une centrale solaire flottante à Tamarind Falls, une étude pour un projet de LNG de 500 MW et l'acquisition de 100 000 panneaux

photovoltaïques pour les ménages. Un accord (MoU) avec l'Inde permettra à Maurice de bénéficier de son expertise en matière de biocarburants et d'énergies alternatives. Patrick Assirvaden prévoit également de se rendre prochainement à New Delhi pour poursuivre cette coopération.

## OUGANDA

#### 40 M USD nécessaires pour réparer des défauts sur le barrage hydroélectrique de Karuma

Le contracteur du barrage de Karuma, l'entreprise chinoise Sinohydro Corporation Ltd, a demandé 40 M USD supplémentaires au gouvernement pour remédier à des problèmes affectant son fonctionnement et la sécurité de l'infrastructure. Inauguré en septembre 2024 après plus de dix ans de travaux, le barrage, situé sur le Nil à 270 km au nord de Kampala, a coûté 1,8 Md USD et dispose d'une capacité de 600 MW. Les perturbations seraient notamment liées à l'accumulation de plantes aquatiques et de débris qui réduisent le débit d'eau et obstruent le système de refroidissement. Ces perturbations seraient particulièrement marquées durant la saison des pluies. Depuis deux mois, deux des six unités de production sont ainsi hors de service. La demande soulève toutefois la question de la responsabilité du contracteur, ces contraintes étant potentiellement prévisibles dès la conception de l'ouvrage.

#### Le gouvernement sollicite 208 M EUR pour un projet routier

Le gouvernement a présenté le 19 août au Parlement une requête de financement pour un emprunt de 207,8 M EUR auprès de Citi et d'autres institutions financières. Ces fonds permettraient de réhabiliter la route de 127 km Jinja-Mbulamuti-Kamuli-Bukungu, reliant Jinja au lac Kyoga, ainsi que 10 km de voirie dans la ville de Jinja. Le projet vise à renforcer la connectivité dans la sous-région du Busoga et à offrir une alternative de transport entre le nord et le sud du pays, alors que le gouvernement s'était engagé à le réaliser dès 2001. Le ministre des Finances, Henry Musasizi, a souligné son taux de rentabilité économique interne de 16,7 %, supérieur au coût d'opportunité économique du capital, estimé à 11 %, notamment grâce aux externalités positives du

projet. Sur les 208 M EUR, 86 % seront consacrés aux travaux et à l'assurance, les 14 % restants couvrant l'acquisition des terrains et les coûts de supervision.

## RWANDA

### RwandAir renforce ses capacités long-courriers avec un nouvel Airbus A330-200

La compagnie nationale RwandAir a réceptionné un nouvel Airbus A330-200, premier d'une commande de cinq appareils de ce modèle destinée à renforcer sa flotte long-courrier ; quatre autres A330-200 doivent être livrés. L'appareil, d'occasion selon les données de PlaneSpotters, était auparavant exploité par Oman Air. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement du transport aérien rwandais et dans les objectifs du gouvernement visant à accroître la connectivité internationale du pays. Doté d'une importante capacité passagers et fret, l'appareil doit soutenir l'expansion du réseau de la compagnie vers l'Afrique, l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient et les Amériques. L'extension de la flotte intervient alors que le plan national de développement prévoit une augmentation du nombre de destinations desservies et un doublement du trafic passagers.

### I&M Bank accélère sa croissance portée par le crédit et la digitalisation

I&M Bank Rwanda a enregistré une hausse de 62 % de son bénéfice net au premier semestre 2026, soutenue par la progression de son activité de crédit, l'augmentation des dépôts de la clientèle (+25 %) et le développement de ses revenus bancaires. La banque a poursuivi ses investissements dans les technologies numériques, l'expérience client et l'extension de son réseau physique, avec l'ouverture de nouvelles agences à Rubavu et Gisozi ainsi que le lancement de services d'agents bancaires. Elle a également renforcé son offre de paiements digitaux à travers la plateforme eKash, facilitant les transferts instantanés entre banques et opérateurs de mobile money.

### Les exportations agricoles franchissent pour la première fois le seuil du milliard de dollars

Les recettes tirées des exportations agricoles rwandaises ont atteint 1,1 Md USD au cours de l'exercice 2025-2026, en hausse de +24,3 % par rapport à l'année précédente. Selon le National Agricultural Export Development Board (NAEB), il s'agit de la

première fois que les exportations agricoles dépassent le seuil symbolique du milliard de dollars. Cette progression s'explique par les investissements réalisés dans les infrastructures de conditionnement et de stockage, les systèmes de traçabilité, les certifications ainsi que les programmes visant à améliorer la productivité et la résilience climatique des exploitations agricoles. Les autorités entendent désormais poursuivre les efforts de diversification des produits et des marchés d'exportation, tout en renforçant la transformation locale et la valeur ajoutée des filières agricoles.

## SEYCHELLES

### Lancement d'une consultation nationale sur l'estimation du salaire vital

Les Seychelles ont lancé en juillet 2026, avec l'appui de l'OIT, une consultation nationale pour estimer un salaire vital. Le processus réunit le gouvernement, les employeurs, les travailleurs et le Bureau national des statistiques afin d'analyser le coût réel des besoins essentiels des ménages. Une première estimation, basée sur l'enquête de 2018 sur le budget des ménages, est en cours de finalisation et sera actualisée avec les données 2024-2025. L'objectif est de disposer d'un outil crédible pour éclairer les politiques salariales et renforcer le dialogue social, sans remplacer le salaire minimum légal actuel, celui-ci est actuellement de 40,95 SR/heure, soit 6 210,75 SR, environ 383 Euros brut par mois pour un temps plein. Toutefois, la forte dépendance aux importations et au tourisme, ainsi que la hausse des prix, réduisent le pouvoir d'achat des ménages seychellois modestes. Le nombre de ménages bénéficiant d'une aide sociale a ainsi plus que doublé entre 2022 et 2025.

## SOMALIE

### Attribution des marchés pour la construction de deux centrales photovoltaïques

Dans le cadre du projet « Somalia Electricity Recovery Project », financé par la Banque mondiale à hauteur de 150 M USD, les marchés pour la construction de deux centrales photovoltaïques à Mogadiscio ont été attribués. Le premier, Jazeera Power Plant, d'une capacité de 55 MW, a été attribué aux groupes américain Renewvia Energy et turc

Asunim Renewable Energy, pour un montant d'environ 45 M USD. Le second, portant sur la construction de la centrale solaire de Daynile, également d'une capacité de 55 MW, a été attribué aux groupes nigérian CCC International Engineering et chinois Yingchen New Energy Technology Co., pour un montant de 44,9 M USD. Les deux infrastructures alimenteront l'un des principaux fournisseurs d'électricité somalien, le groupe privé Beco.

## SOUDAN

### Le commerce extérieur en forte hausse au 1<sup>er</sup> semestre

Selon le rapport de la Banque centrale du Soudan sur le commerce extérieur au premier semestre 2026, les exportations se sont élevées à 1,8 Md USD, soit une hausse de +38 % par rapport à la même période de 2025. Cette progression s'explique principalement par la hausse des cours internationaux de l'or. Les exportations d'or ont atteint 1,1 Md USD, contre 839 USD en 2025. Les importations ont progressé de plus de 73 %, pour atteindre 4,5 Md USD en 2026, contre 2,6 Md USD en 2025. Le déficit commercial a ainsi plus que doublé, passant de 1,2 Md USD à 2,7 Md USD. Cette hausse des importations est notamment portée par progression marquante des produits pétroliers (+600 %), sous l'effet à la fois de la baisse de la production locale et de la hausse des prix internationaux. Les importations de blé ont également augmenté, passant de 287 M USD en 2025 à 406 M USD en 2026, reflétant une hausse de la consommation qui serait liée au retour des déplacés.

## SOUDAN DU SUD

### Hausse de +40 % des tarifs des télécommunications

Les trois opérateurs de télécommunications, MTN South Sudan, Zain et Digitel, ont annoncé de nouveaux tarifs pour les services mobiles et Internet, avec une hausse de 40 %, en vigueur depuis le 21 août. Les sociétés invoquent notamment les fluctuations du taux de change et l'augmentation des taxes. Cette mesure a suscité de vives critiques

de la part des parlementaires, qui prévoient de demander des explications au ministre de l'Information, Ateny Wek Ateny. Pour son côté, le ministre a défendu cette hausse, qu'il juge inévitable pour éviter une interruption des services de télécommunication. Selon lui, les opérateurs subissent de lourdes pertes en raison de la dépréciation de la livre sud-soudanaise (25 % sur un an), du coût du carburant, des équipements et de la maintenance, ainsi que du manque de devises. Ils auraient menacé de fermer progressivement 107 stations, puis l'ensemble du réseau d'ici décembre 2026.

## TANZANIE

### Modernisation du port de Dar es Salaam pour renforcer son attractivité logistique

Le groupe EDECS a lancé, le 19 août 2026, les travaux de modernisation du terminal 1 du port de Dar es Salaam, dans le cadre d'un contrat attribué par DP World, concessionnaire du terminal. Le projet prévoit la construction de sept aires de manutention couvrant 90 000 m<sup>2</sup>, ainsi que des infrastructures connexes, un système anti-incendie et un éclairage à mâts élevés. DP World avait annoncé en 2023 un investissement initial de 250 M USD, pouvant atteindre 1 Md USD. Le programme vise à réduire le délai d'attente des navires de cinq jours à 24 heures et celui du dédouanement des cargaisons de 60 heures à environ 12 minutes. À terme, le trafic pourrait atteindre 47,57 Mt en 2032-2033. Le port de Dar Es Salam a traité 33,7 Mt en 2025/26, contre 27,7 Mt l'année précédente. Le trafic conteneurisé du terminal 1 a également atteint un record de 46 582 EVP en juillet 2026.

### Inauguration du barrage hydroélectrique Julius Nyerere

La présidente de Tanzanie, Mme Samia Suluhu Hassan a inauguré, le 22 août 2026, le barrage hydroélectrique Julius Nyerere (JNHPP), situé sur le fleuve Rufiji, dans la région de Pwani (250 km au sud-ouest de Dar es-Salaam). D'une capacité installée de 2 115 MW, l'ouvrage représente un investissement de 2,9 MdUSD pour TANESCO et devrait produire environ 5 920 GWh par an. Construit par le consortium égyptien Arab Contractors et Elsewedy Electric, il est équipé de neuf turbines de 235 MW

chacune. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment du Premier ministre égyptien. Le barrage constitue une avancée majeure pour la sécurité énergétique et le développement économique du pays, tout en contribuant à la « Mission 300 », qui vise à fournir l'électricité à 300 millions d'Africains d'ici 2030. Cette nouvelle capacité doit permettre d'augmenter également la part des énergies renouvelables dans le mix électrique tanzanien, portée à 51 % en 2024, notamment grâce à la mise en service progressive de nouvelles capacités hydroélectriques (+2 142 MW).

### **Le vice-président Emmanuel Nchimbi annonce sa démission**

Le vice-président tanzanien Emmanuel John Nchimbi a annoncé, le 25 août 2026, sa démission de ses fonctions à compter du 4 septembre, ainsi que son retrait de la vie politique et de la fonction publique. Nommé en novembre 2025, il justifie sa démission par un désaccord profond avec la politique menée par Samia Suluhu Hassan. Cette dernière a officiellement accepté cette démission qui intervient dans un contexte de tensions présumées au sein du parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM). Nchimbi avait notamment suscité des critiques après avoir appelé, en juillet, à l'élaboration d'une nouvelle Constitution. La présidente devra désormais désigner un nouveau vice-président, dont la nomination devra être approuvée par l'Assemblée nationale, conformément aux dispositions constitutionnelles.